



Assemblée générale

Distr. limitée
13 octobre 2021
Français
Original : anglais

Soixante-seizième session

Première Commission

Point 100 hh) de l'ordre du jour

Désarmement général et complet : vérification du désarmement nucléaire

**Afrique du Sud, Brésil, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni de Grande-Bretagne
et d'Irlande du Nord et Suisse : projet de décision**

Vérification du désarmement nucléaire

L'Assemblée générale, rappelant ses résolutions [71/67](#) du 5 décembre 2016 et [74/50](#) du 12 décembre 2019 et ses décisions 72/514 du 4 décembre 2017, 73/514 du 5 décembre 2018 et 75/516 du 7 décembre 2020, consciente que la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) a eu un impact sur la tenue de réunions dans les locaux de l'Organisation des Nations Unies, notant que la COVID-19 a empêché le Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner plus avant les questions de vérification du désarmement nucléaire, créé en application de la résolution [74/50](#), de se réunir pendant deux semaines en 2021, comme cela était initialement prévu, et rappelant la demande faite au Secrétaire général dans la résolution [74/50](#) de lui rendre compte des travaux du Groupe une fois ceux-ci achevés :

a) Décide de prier le Secrétaire général de tenir deux sessions supplémentaires à Genève en 2023 en remplacement des deux sessions prévues en 2021 qui ont dû être reportées du fait des restrictions de voyage liées à la COVID-19, pour un total de deux semaines en 2022 et deux semaines en 2023, ainsi qu'une réunion consultative intersessions informelle supplémentaire à New York en 2023 en remplacement de la réunion prévue en 2021 qui a dû être reportée pour les mêmes raisons, pour un total de deux réunions, une en 2022 et une en 2023 ;

b) Décide également d'inviter le Secrétaire général à lui transmettre le rapport du Groupe d'experts gouvernementaux à sa soixante-dix-huitième session ainsi qu'à la Conférence du désarmement ;

c) Décide en outre d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa soixante-dix-septième session, au titre de la question intitulée « Désarmement général et complet », la question subsidiaire intitulée « Vérification du désarmement nucléaire ».

